



26 Février 2025

10:00 – 12:00

1 Pl. du 8 Mai 1945

69008 Lyon

// Pour qui ?

Tous les jeunes à partir de 15 ans bénéficiant d'un accompagnement éducatif et intéressés par la thématique.

// Quoi ?

Le parcours Droits Devant, qu'est-ce que c'est ?

Le parcours Droits Devant propose aux jeunes et à leurs référents des outils - [livret des démarches d'accès aux droits, coffre-fort numérique](#), ateliers thématiques, et même un [Escape Game de l'Autonomie](#) - pour favoriser l'accès aux droits des jeunes à la sortie de leur accompagnement éducatif !

L'atelier « Touche pas à mes droits », qu'est-ce que c'est ?

Un atelier ludique et pédagogique pour sensibiliser les jeunes à la nécessité de connaître ses droits, aux enjeux du non recours aux droits, identifier les papiers fondamentaux, les principales administrations, les lieux ressources, et bénéficier de conseils individualisés.

Au programme :

- Un temps de jeux, de témoignages et d'échanges avec les jeunes médiateurs du Pimms
>> **« Chiffres-clés : que signifient-ils ? », « La grande roue - Quiz TPMD : VRAI ou FAUX », « Mise en situation : vivez l'expérience de... »**

Cet atelier est organisé en partenariat avec le PIMMS. Un PIMMS est un lieu d'accueil, ouvert à tous, destiné à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics.

// Objectifs

- Gagner en autonomie pour ma vie, connaître mes droits
- Communiquer en petit groupe, poser des questions, éveiller ma curiosité
- Me projeter dans la vie

// Comment participer ?

Pour plus d'informations contactez nous à itineraires@le-prado.fr

[Télécharger le Flyer Droits Devant ici.](#)

>> Pour inscrire un jeune cliquez ci-dessous ☐☐